

Une première mondiale ?

Donne 17– Tournoi de St Hilaire de Riez – 20/07/2022

♠	6 2
♥	A R 9 4 3
♦	A R
♣	R 7 5 3

♠	7 4
♥	V 10 7
♦	10 8 7 6 4
♣	D 9 2

	N	
O		E
	S	

♠	A D V 10
♥	6
♦	D 5 3 2
♣	A V 6 4

♠	R 9 8 5 3
♥	D 8 5 2
♦	V 9
♣	10 8

Après des enchères sans problème, Nord conclut à un contrat de 4 ♥. Ouest dépose sur la table le 7 ♠ (entame hors tour). Nous appelons l'arbitre comme il est demandé de le faire en une telle circonstance (si nous avions su !). Celui-ci nous énonce les différentes possibilités qui s'offrent à nous (accepter l'entame, la refuser, etc.). On accepte cette entame. L'arbitre nous demande de choisir le déclarant. Ne voyant pas de différence (inexpérience, sans doute) et sans imaginer ce qui nous attendait, on maintient Nord comme déclarant et Ouest joue son 7 ♠. C'est alors que tout se gâte. **L'arbitre nous demande de tourner en sens contraire** (sens contraire des aiguilles d'une montre et sens contraire du bridge). Je dois étaler mon jeu, Nord doit jouer au mort. Mon roi de pique est mort. On joue le 9 de pique pris du 10 par Est. Les adversaires vont faire 2 levées à pique ! Devant notre mine dépitée, l'arbitre nous assure que ce sera un bon coup pour nous. On fait 4 ♥ - 1. On ramasse un 0 % (c'est rarement une bonne affaire d'avoir 0 %). Nos adversaires (des joueurs de première série du Mans) sont presque gênés. Ils n'avaient jamais vu ça ! Dans la suite du tournoi et à l'issue du tournoi, j'ai interrogé tous les arbitres et joueurs de première série que je connaissais (Michel Legault, Thierry Vénisse, Philippe Dupuy, Michèle Grambin, Marie-Monique Guyomard et d'autres). **Personne n'avait vu à ce jour une donne se jouer en tournant à l'envers** (Marie-Monique m'a assuré que c'était impossible).

Dans les jours suivants, j'ai soumis ce problème à quelques autres joueurs ou arbitres de référence : Guillaume Aussudre (B2A), Jean-Yves Dabreteau (Challans) et un ami première série du Club Saint Honoré (Paris). Tous m'ont fait la même réponse. L'affaire est remontée

auprès de Jacques Blin, arbitre officiel du Comité d'Anjou et, après un échange de courrier, il m'a fait la réponse suivante :

Bonsoir Paul,

Merci pour ta réponse. Vous devez effectivement être les seuls joueurs du monde à avoir été obligés de jouer à l'envers une donne de bridge !!

La situation était claire : seule la carte d'entame est sur la table et, dans ce cas, l'arbitre doit donner au joueur déclarant toutes les options auquel il a droit.

Normalement, le joueur déclarant doit choisir seul et ne pas se concerter avec son ou sa partenaire. N'ayant rien à Pique dans ton jeu, tu supposes que l'entame est bonne pour ta partenaire et décides d'accepter l'entame hors tour en restant le déclarant.

A ce moment, le partenaire devient le mort et étale son jeu sur la table et le mort jouera la dernière carte de la première levée.

Dans ce cas, le Code International d'Arbitrage est formel : dans la Loi 54 paragraphe B. alinéa 1. La deuxième carte de la levée est jouée de la main du déclarant. Il y a donc eu erreur grossière de l'arbitre. Je te rappelle que tu étais totalement dans ton droit en faisant appel de la décision de l'arbitre. La commission d'appel n'aurait pas mis longtemps à statuer puisqu'il suffisait de relire le Code d'Arbitrage pour te rétablir dans ton bon droit.

L'arbitre est certainement Jean-Claude Anastassios, Arbitre de Comité des Sables d'Olonne. Je ne manquerai de relater ce fait à mes collègues des Charentes-Poitou car l'erreur est indigne d'un arbitre de club, à fortiori d'un arbitre de Comité qui t'a dit en plus que ce serait un bon coup pour vous !

Bien entendu, comme tu le dis, l'affaire est close... mais vous resterez la seule paire à qui on a fait jouer une donne en tournant à l'envers et qui s'est pris un zéro sur une erreur d'arbitrage concernant une situation simple de bridge !

Au plaisir de se voir la saison prochaine. Je te promets que si je suis amené à arbitrer à ta table une entame hors tour, tu me verras arriver en rigolant et je te rappellerai ta mésaventure du Tournoi de St Hilaire.

Cordialement.

Jacques

Paul Bourreau en Sud

Roselyne Bourreau en Nord